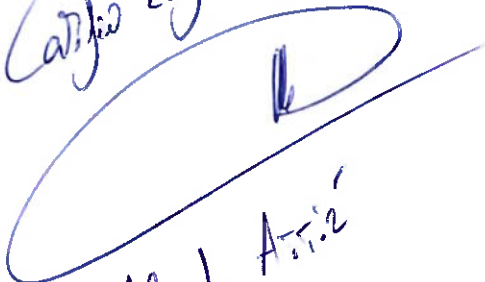


SARL AB CONSULTANTS

5 Chemin DE GRAND CANAL
IMM THALES A 2EME ETAGE ZAC TRIA
97490 SAINT-DENIS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Carthage conforme à l'original

Alexandre A.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		30/06/2021			30/06/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	37 959	37 959		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.	153 667	92 121	61 546	77 038
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	37		37	37
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	22 798		22 798	19 325
	TOTAL (II)	214 460	130 080	84 380	96 400
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	17 940		17 940	17 940
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	1 117 774	54 722	1 063 052	827 507
	Autres créances	82 829		82 829	93 097
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	753		753	741
	DISPONIBILITES	55 241		55 241	121 518
	Charges constatées d'avance	29 346		29 346	14 607
	TOTAL (III)	1 303 882	54 722	1 249 160	1 075 410
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 518 343	184 802	1 333 541	1 171 809
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				22 798	19 325
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/06/2021

30/06/2020

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	30 000	30 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	3 600	3 600
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	5 226	5 226
	Report à nouveau	57 680	55 285
	Résultat de l'exercice	61 846	2 395
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		158 352	96 506
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	283 292	303 892
	Emprunts et dettes financières divers (3)	13 856	15 469
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 991	15 216
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 540	110 773
	Dettes fiscales et sociales	485 955	406 163
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	314 555	223 791
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		1 175 189	1 075 304
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		1 333 541	1 171 809
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		61 846,35	2 394,80
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 111 876	966 786
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			1
(3) Dont emprunts participatifs			



Sarl unipersonnelle au capital de 30 000 euros
5, chemin de Grand Canal – Immeuble Thalès A – 2^{ème} étage – ZAC Triangle
97490 SAINTE CLOTILDE – LA RÉUNION – FRANCE
Immatriculée au RCS de Saint Denis sous le numéro SIREN : 499 642 221 – APE : 7022 Z

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
D'APPROBATION DES COMPTES CLOS AU 30 JUIN 2021 EN DATE DU 18 DÉCEMBRE 2021**

L'an 2021, le 18 décembre à 14 heures, Monsieur Alexandre ATTIE, Gérant et associé unique de la Sarl unipersonnelle AB CONSULTANTS, au capital social de 30 000 euros, divisé en 2 000 parts de 15 euros chacune, tenant son siège social au 5, chemin de Grand Canal – Immeuble Thalès A – 2^{ème} étage – ZAC Triangle – 97490 SAINTE CLOTILDE – LA RÉUNION – FRANCE, immatriculée au RCS de Saint Denis sous le numéro SIREN : 499 642 221 a pris les décisions suivantes :

A PRÉALABLEMENT EXPOSÉ CE QUI SUIVIT :

En sa qualité de Gérant, Monsieur Alexandre ATTIE, associé unique a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2021.

À PRIS LES DÉCISIONS CI-APRÈS RELATIVES À :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2021 ;
- Affectation des résultats ;
- Constat des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- *Quitus* à la Gérance ;
- Pouvoirs.

PREMIÈRE DÉCISION

L'associé unique après avoir pris connaissance des comptes annuels de la société arrêtés au 30 juin 2021, décide de les approuver tels qu'ils ont été établis, et se soldant par un bénéfice de 61 846 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

La présente décision est adoptée par l'associé unique.



Sarl unipersonnelle au capital de 30 000 euros
5, chemin de Grand Canal – Immeuble Thalès A – 2^{ème} étage – ZAC Triangle
97490 SAINTE CLOTILDE – LA RÉUNION – FRANCE
Immatriculée au RCS de Saint Denis sous le numéro SIREN : 499 642 221 – APE : 7022 Z

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter les bénéfices de l'exercice, soit la somme de 61 846 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	61 846 €
Report à nouveau antérieur :	57 680 €
Au compte report à nouveau :	119 526 €

En raison de cette affectation le compte report à nouveau antérieurement de 57 680 € se porte désormais à la somme de 119 526 €.

La présente décision est adoptée par l'associé unique.

TROISIÈME DÉCISION

L'associé unique prend acte et approuve le fait qu'aucune convention réglementée visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce, ne soit intervenue au cours de l'exercice écoulé.

La présente décision est adoptée par l'associé unique.

QUATRIÈME DÉCISION

En conséquence des décisions qui précèdent, *quitus* est donné à la gérance pour l'exercice clos au 30 juin 2021.

La présente décision est adoptée par l'associé unique.

CINQUIÈME DÉCISION

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

La présente décision est adoptée par l'associé unique.

Paraphe : 



Sarl unipersonnelle au capital de 30 000 euros
5, chemin de Grand Canal – Immeuble Thalès A – 2^{ème} étage – ZAC Triangle
97490 SAINTE CLOTILDE – LA RÉUNION – FRANCE
Immatriculée au RCS de Saint Denis sous le numéro SIREN : 499 642 221 – APE : 7022 Z

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant et associé unique et répertorié sur le registre de ses décisions.

Le Gérant,
M. Alexandre ATTIE

